017-200041614-20250121-2025\_01\_24-DE Reçu le 04/02/2025

Imagine la futuralité

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

> Séance du mardi 21 janvier 2025 DELIBERATION n°2025\_01\_24

## NOUVELLE COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE « MUTUALISATION »

Nombre de membres :			L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un janvier à
En exercice	Présents	Votants	dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sur la commune de Surgères, sous la présidence de Monsieur Jean
50	34	41	
Quorum : 26			GORIOUX

## Présents / Membres titulaires :

Jean GORIOUX (a reçu pouvoir de Christophe RAULT) - Catherine DESPREZ - Christian BRUNIER (a reçu pouvoir de Pascale BERTEAU) - Raymond DESILLE - Micheline BERNARD - GILLES GAY - Eric BERNARDIN - Pascal TARDY - Anne-Sophie DESCAMPS - Christelle GRASSO (a reçu pouvoir de Barbara GAUTIER) - Pascale GRIS (a reçu pouvoir de Frédérique RAGOT) - Marie-France MORANT - François PELLETIER - Joël LALOYAUX - Baptiste PAIN - Olivier DENECHAUD - Emmanuel JOBIN - Florence VILLAIN - Pascal MAGINOT (a reçu pouvoir de Angélique PEINTRE) - Lydia BERETTI - Philippe BARITEAU - Emmanuel NICOLAS (a reçu pouvoir de Jean-Michel SOUSSIN) - Matthieu CADOT - Christophe FOLOPPE - Valérie RIVÉ - Didier BARREAU (a reçu pouvoir de Philippe BODET) - Marylise BOCHE - Sylvie PLAIRE - Kévin BAYNAUD - Stéphane AUGE - Laurent ROUFFET - Frédérique RAGOT - Danièle BALLANGER - Thierry PILLAUD

#### Présent/ Membres suppléant :

Yannick BODAN

### Absents:

Bruno CALMONT (excusé), Didier TOUVRON (excusé), Jean-Yves ROUSSEAU, (excusé), Éric GUINOISEAU (excusé), Steve GABET (excusé), David CHAMARD (excusé), Younes BIAR, Thierry BLASZEZYK

Alisson CURTY (excusée)

Secrétaire de Séance ;
Olivier DENECHAUD
Convocation envoyée le : 15 janvier 2025
Affichage de la convocation le :
15 janvier 2025

Auteur de l'acte : Jean GORIOUX, Président
Télétransmission en préfecture le ; FEV. 2025

n°: 017-200041614-20250121-2025\_01\_24-DE Date de publication sur le site Internet :

07 FEV. 2025

017-200041614-20250121-2025\_01\_24-DE Reçu le 04/02/2025

# NOUVELLE COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE « MUTUALISATION »

Suite au renouvellement du conseil municipal de la Commune de Saint Pierre La Noue, il y a fieu de désigner un(e) nouveau(nouvelle) représentant(e) de cette commune au sein du Comité de Pilotage « Mutualisation ».

Monsieur Christophe FOLOPPE a fait acte de candidature.

Monsieur le Président propose donc au conseil communautaire de désigner Monsieur Christophe FOLOPPE de la commune de Saint Pierre La Noue, membre du Comité de Pilotage « Mutualisation » et d'acter la nouvelle composition de cette instance.

Considérant que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.

**Sur proposition** du Président, le Conseil Communautaire, conformément aux articles L2121-21 par renvoi du L5211-1 du CGCT, **décide à l'unanimité** de ne pas procéder à un vote à bulletins secrets.

Ces explications entendues, **Monsleur le Président** demande au Conseil Communautaire de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

## A l'unanimité

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Elit Monsleur Christophe FOLOPPE, membre du Comité de Pilotage « Mutualisation »,
- Approuve la nouvelle composition du Comité de Pilotage « Mutualisation », comme suit ;

- Monsieur Jean **GORIOUX** (Saint Georges du Bois)

- Monsieur Raymond **DÉSILLE** (Puyravault)

- Monsieur Didler BARREAU (Saint Saturnin du Bois)

Monsieur Christophe RAULT (Bouhet)

Monsieur Gilles GAY (Aigrefeuille d'Aunis)

Monsieur Hervé GAILDRAT (Anais)
 Monsieur Olivier DENECHAUD (Ardillières)
 Monsieur Emmanuel JOBIN (Ballon)

- Monsieur Éric BERNARDIN (Breuil la Réorte)
- Madame Angélique PEINTRE (Chambon)
- Madame Alisson CURTY (Ciré d'Aunis)
- Monsieur Pascal TARDY (La Devise)
- Madame Micheline BERNARD (Forges)
- Monsieur Jean-Michel SOUSSIN (Genouillé)

Monsieur Jean-Michel SOUSSIN (Genouillé)
 Madame Christelle GRASSO (Landrais)
 Monsieur Steve GABET (Marsais)
 Monsieur Matthieu CADOT (Saint Crépin)
 Madame Barbara GAUTIER (Saint Mard)

017-200041614-20250121-2025\_01\_24-DE Reçu le 04/02/2025

Monsieur Philippe BODET

(Saint Pierre d'Amilly)

Monsieur Christophe FOLOPPE

(Saint Pierre la Noue)

Madame Catherine DESPREZ

(Surgères)

Monsieur Christian BRUNIER

(Le Thou)

(Virson)

Monsieur Thierry PILLAUD

Monsieur Thierry BLASZEZYK

(Vouhé)

Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération,

> Pour Extrait Conforme: Les Signatures sont au registre. Fait à Surgères,

Le 29 janvier 2025

Le Préside

Jean GONIOUX

Le secrétaire de séance

Olivier DENECHAUD

Délais et voles de recours

La présente délapération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poiliers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application de la délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application peut également faire l'objet internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour infroduire un recours contentieux.

017-200041614-20250121-2025\_01\_24-DE Reçu le 04/02/2025